

Lotissement " Résidence les Jardins "

Route de Bordeaux
33420 NAUJAN ET POSTIAC

Cadastre Section AH numéros 106, 379p, 380p et 382

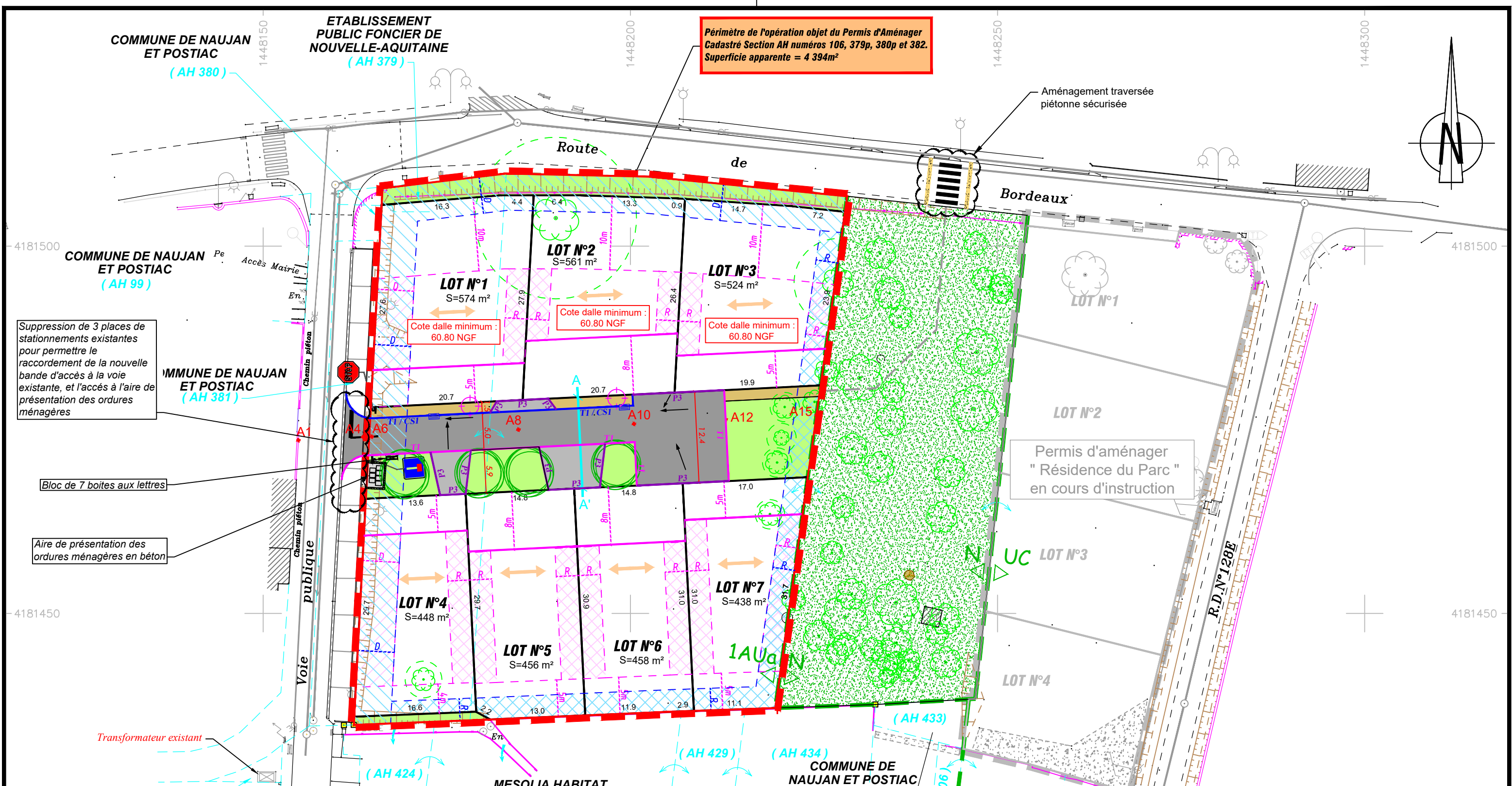
PA

Indice	Dess	Date	Objet de la modification	
A	FS	16/01/2026	Première édition	
B				
C				
D				

Echelle 1/500

Dossier n°251213
Janvier 2026

Suivi par FS
Responsable JMN



LEGENDE

Périmètre de l'opération.

Application de la limite cadastrale.

(AP 64)

Référence cadastrale.

Limite de zonage du PLU.

Arbre existant à conserver impérativement dans le cadre du Permis d'Aménager.

Arbre d'alignement à planter par l'aménageur.

Candélabre à poser sur socle.

Signalisation verticale à poser.

Signalisation horizontale à réaliser.

T1

Bordure de type T1 à poser.

T1/CS1

Bordure-caniveau de type T1/CS1 à poser.

P3

Bordure-caniveau de type T1/CS1 à poser.

Grille avaloir à poser.

Sens d'écoulement des eaux pluviales.

7

Positions et numéro des profils en travers.

Partie circulée privée en enrobés noirs.

Dépression charretière en enrobés noirs.

Trottoir en calcaire.

Espaces verts communs.

Espaces verts en zone naturelle.

Sente naturelle

Zone aedificandi (à l'échelle de la parcelle) des constructions principales (hors annexes et piscines).

Sens de faitage des constructions principales à respecter

Position obligatoire de la façade principale de la construction

R= 0 ou $R \geq H/2$ avec un minimum de 3m (H étant la hauteur de la construction).
 $r \geq H/2$ avec un minimum de 3m (H étant la hauteur de la construction).
 $0m \leq D \leq 5m$

Zone aedificandi définie à l'échelle globale de l'opération au titre de l'article R151-21 du code de l'urbanisme .

R= 0 ou $R \geq H/2$ avec un minimum de 3m (H étant la hauteur de la construction).
D correspond au retrait de la façade de la construction
 $0m \leq D \leq 5m$
Muret en parpaing à réaliser en périphérie de l'aire de présentation des ordures ménagères

TABLEAU DE SURFACE	
Superficie totale apparente du lotissement:	4 394 m²
Superficie totale apparente des lots:	3 459 m²
Superficie totale voirie et accès aux lots en enrobés:	422 m²
Superficie des trottoirs en calcaire:	61 m²
Superficie de l'aire de présentation des ordures ménagères:	7 m²
Superficie totale des espaces verts communs	: 445 m²

Soit 10,1% de la superficie totale apparente du lotissement

NOTA: Plan dressé au vu de la possession.
Les distances périmétriques et les superficies ne seront définitives qu'après bornage périmétrique, divisoire et piquetage des alignements par les services concernés.
Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93 CC45.
Nivellement rattaché au N.G.F. par GNSS.